

Conférence-débat « La laïcité »



PROJET DE FORMATION

(1/2 journée soit 3.5 heures)

RESPONSABLE : BOUDJEMAÏ
michel.boudjemai@irtsca.fr
SEPTEMBRE 2021

Fiche synthétique

Problématique

Plus que jamais, sans doute, la question du vivre ensemble est posée dans nos démocraties modernes.

La France n'échappe pas à cette réalité sociétale. La République est une construction politique qui est le fruit d'une réflexion collective menée durant plusieurs siècles, d'un projet commun qui sert de ciment à la société.

Nous connaissons aujourd'hui des faits malheureux qui réinterrogent l'un des piliers républicains inscrit dans notre Constitution : la laïcité. La France est une République indivisible, démocratique, sociale et laïque. Confrontés à des revendications de type communautaire tous les professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, éducatif prennent acte de la nécessité de reposer le cadre républicain et, sûrement, de se le réapproprié alors que nous vivons dans l'illusion de son évidence.

Public et pré-requis

- ▶ Public : professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, Éducation nationale, fonctionnaires.
- ▶ Pré-requis : aucun

Objectifs de la formation

- ▶ Définir la laïcité en référence à la loi du 9 décembre 1905
- ▶ Savoir mettre en application le principe de laïcité en situation (argumentaire)

Durée et calendrier

La formation durera une demi-journée (3.5 heure)
2 sessions par an : Semestre 1 – Semestre 2

Contenus

Conférence-débat : la laïcité en question

- Loi du 9 décembre 1905 (présentation)
- Échange avec la salle

Méthodes pédagogiques

- ⇒ Des apports théoriques en lien avec la pratique.
- ⇒ Des supports pédagogiques remis aux participants.
- ⇒ Des échanges sur les situations rencontrées avec analyse collective et par le formateur.

Une évaluation

Modalités d'évaluation finale : *Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.*

- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- ▶ Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- ▶ Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

Equipe pédagogique

- ▶ **Simone FOND**, Directrice de la pédagogie et des formations.
- ▶ **BOUDJEMAÏ Michel**, Docteur en droit, cadre pédagogique IRTS CA : un contact permanent, unecoordination, un fil rouge.
- ▶ **Véronique PERDEREAU**, Assistante pédagogique.

Présentation détaillée de la formation

I/PRESENTATION GLOBALE DE LA FORMATION

Il s'agit d'une **conférence-débat** intitulée « La laïcité », organisée sur un temps d'apports de connaissance d'une heure et trente minutes au plus. Puis d'un échange avec les apprenants d'environ deux heures. Le but est non seulement de répondre aux questions mais aussi d'analyser les situations exposées.

Il est important que les participants prennent acte que **le formateur n'apporte aucune situation**. Dès lors, il leur appartient d'exposer celles qu'ils souhaiteraient voir traitées.

II/ PUBLIC CONCERNE

Professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, Éducation nationale, fonctionnaires.

III/ PRE-REQUIS

Aucun.

IV/ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir la laïcité en référence à la loi du 9 décembre 1905
- Savoir mettre en application le principe de laïcité en situation (argumentaire)

V/ PROGRAMMATION ET CONTENUS

CALENDRIER	CONTENUS	INTERVENANT PRESENTI
2^{ème} semestre 2021 9H-12H30	Conférence-débat : la laïcité en question - Loi du 9 décembre 1905 (présentation) Échange avec la salle	Michel BOUDJEMAÏ
1^{er} semestre 2022 9H-12H30	Conférence-débat : la laïcité en question - Loi du 9 décembre 1905 (présentation) Échange avec la salle	Michel BOUDJEMAÏ

VI/ METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges d'expériences et analyse des situations exposées par les stagiaires.

Cette formation est construite autour d'apports théoriques et d'analyse des situations présentées par les stagiaires.

Cette session de formation relève de deux catégories :

- L'acquisition, l'entretien et le perfectionnement des connaissances.
- L'adaptation et le développement des compétences.

Les modalités pédagogiques s'inscriront dans une dynamique de pédagogie participative : il s'agira de partir des expériences et des besoins des participants. Cette démarche pédagogique est dite inductive. La démarche inductive permet, en partant de la problématisation des situations professionnelles :

Pour l'organisme de formation :

- De construire une dynamique de groupe propice à l'échange et à l'implication des participants.
- De construire des propositions d'analyse pratiques et théoriques au fur et à mesure des progressions individuelles et collectives.

Pour les participants à la formation :

- De permettre à chacun de poser les principes d'une intervention éthique et bienveillante.
- De s'enrichir des pratiques des participants et de l'intervenant.
- D'analyser leur implication dans des situations problématiques (travail sur les affects et les représentations, analyse des enjeux et des résonances à l'œuvre dans certaines situations).
- D'élaborer individuellement et collectivement des expérimentations d'intervention propice à une dynamique de changement.

VII/ SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Un support pédagogique succinct (déroulé de séance) sera remis aux stagiaires.

VIII/ EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS Champagne-Ardenne pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. L'évaluation de la formation se fera, par conséquent, à différents niveaux et selon diverses formes :

- ▶ Auto-positionnement en début de formation s'appuyant sur un tour de table.
- ▶ Débriefing par chaque intervenant avec les stagiaires en vue de réajustement.
- ▶ Prise en compte des critiques et suggestions.

Modalités d'évaluation finale :

Bilan de la formation lors de la dernière demi-journée de formation.

- ▶ Evaluation finale des connaissances acquises et de la qualité de la formation sous forme de questionnaires individuels, complétés par les stagiaires.
- ▶ Bilan oral final en présence du commanditaire s'il le souhaite, en fin de dernière journée de formation.
- ▶ Bilan final écrit transmis au commanditaire à l'issue de la formation comprenant : compilation des questionnaires individuels, restitution du bilan oral et analyse.

IX/ ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif : pas d'effectif maximum en inter (amphithéâtre).

15 personnes en intra

Durée : 03h30

En inter : IRTS CA, 8 rue Joliot Curie à Reims Dates à définir sur semestre 1 – semestre 2.

En intra : dans votre établissement, sur devis, et calendrier à définir.

X/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

◆ **Responsables** :

- **Simone FOND** - Directrice de la pédagogie et des formations.

◆ **Intervenant** :

- **Michel BOUDJEMAÏ**, Docteur en Droit, Responsable des enseignements juridiques à l'IRTS Champagne-Ardenne.

XI/ COÛT DE LA FORMATION

En inter : 70,00 € par personne soit 20,00 € de l'heure.

En intra : sur devis

XII/ IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom de l'organisme : Institut Régional du Travail Social de Champagne-Ardenne

Directeur général : Stéphane FURNAL

Direction du service : Simone FOND - Directrice de la pédagogie et des formations.

Date de création : 16.01.1991

Nature juridique : Association de loi 1901

Numéro de déclaration d'activité : 21-51-00158-51

Adresse : 8 rue Joliot Curie - 51100 REIMS

Tel : 03.26.06.82.47

Fax : 03 26 06 29 64

Contacts :

Site internet : www.irtsca.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/irtsca>

Twitter : www.twitter.com/irtsca

Linkedin : <https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne>

Youtube : www.youtube.com/irtsca

Newsletter IRTS : inscription-newsletter-irtsca.fr

L'Europe s'invente chez nous

et de Recherche en Intervention



INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie 51100 Reims - Tél. 03 26 06 22 88 - Fax 03 26 06 82 56 - contact@irtsca.fr - www.irtsca.fr

[in](https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne) [linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne](https://www.linkedin.com/school/irts-champagne-ardenne) [f](https://www.facebook.com/irtsca) [@irtsca](https://www.facebook.com/irtsca) + [@internationalirtsca](https://www.facebook.com/internationalirtsca) [t](https://www.twitter.com/irtsca) [@irtsca](https://www.twitter.com/irtsca)